

**Réunion de l'exécutif du CRAPO  
Procès-verbal  
Le mercredi 6 mai 2009**



Membres de l'exécutif présents :

Francine Stuart  
François Zarraga  
Jacques Marengère  
Jean-Pierre Ouellet

AFPC : Pierre Lebel

**1- Adoption de l'ordre du jour**

Proposé par : François Zarraga  
Appuyé par : Jacques Marengère  
Adopté.

Modifications à l'ordre du jour proposées par Francine Stuart,  
proposition de coalition avec le Conseil régional du Québec.

Proposition que les membres de l'AFPC de l'Outaouais québécois  
s'affilient à la région du Québec.

Création d'un comité Fierté du côté québécois.

**2- Adoption du procès-verbal de la réunion du 18 mars 2009**

Proposé par : François Zarraga  
Appuyé par : Jacques Marengère  
Adopté.

**3 Suite du PV de la réunion du 18 mars– reporté**

**4- Suivi des sous-comités créés le 1er avril - reporté**

## **5- C-10, Plan d'action régional**

Pierre présente ce qui a été fait jusqu'à présent. Le plan vise à rencontrer les députés et sénateurs pour obtenir des libéraux, NPD et bloquistes pour scinder C-10 notamment sur les questions de l'équité et des réductions salariales. Plusieurs volets : donner un impact dans l'économie locale, sessions d'information, campagne de lettres et d'appels, YouTube et Facebook, BBQ.

L'exécutif appuie le plan d'action et plusieurs membres ajoutent leurs noms aux différents sous-comités.

## **6- Comité des femmes, proposition**

La lettre de Madeleine Lemay est distribuée. Elle sera signée conjointement par Jacques Marengère et Francine Stuart, les deux vice-présidents. Elle sera envoyée au Droit et mise sur le site web régional.

## **7. AGA du CRCN au mois de juin**

La prochaine réunion aura lieu les 13 et 14 juin.

## **8. Rapport de Jacques Marengère du congrès triennal de l'AFPC**

**Voir rapport déposé à la réunion.** (en annexe à ce procès-verbal).

Proposé par Jacques Marengère

Appuyé par François Zarraga.

Adopté

## **9- Présentation de Jean-Paul Perreault d'Impératif Français pour une demande de financement**

M. Perreault nous parle de la similitude des mandats du CRAPO et d'Impératif français. Même bataille, même cause. Outaouais en Fête est grand rassemblement de 5 jours. Le CRAPO peut y trouver une vitrine importante au sein d'un événement culturel. Par le passé, le

CRAPO a soutenu Impératif français financièrement dans plusieurs activités. Veut voir comment on pourrait aménager une place importante au sein du festival dans un contexte où plusieurs des membres seront présents. En échange d'avantages et de visibilité, pourrait-on profiter de votre appui financier? Patrimoine Canada ne finance pas. Aucun autre organisme fédéral non plus. Québec ne finance que les fêtes de quartiers, à hauteur de 4 000\$ et Gatineau à hauteur de 65 000\$. L'appui peut prendre la forme de soutien financier ou de bénévolat. Il est également possible de louer des espaces ou des tables.

M. Perreault explique ce qu'Impératif français peut faire pour améliorer la place du français au sein de la fonction publique? M. Perreault donne exemple de campagnes à la télé et à la radio qui ont été appréciées par les employés de la fonction publique. Cette campagne pourrait revenir en novembre prochain. Le CRAPO rappelle à M. Perreault qu'il doit choisir des partenaires lui permettant de recruter de nouveaux membres. M. Perreault conclut en invitant le CRAPO à répondre d'ici au 8 mai, date limite pour mention au programme. L'achalandage à Outaouais en fête est estimé à 50 000.

### **10 - M. Paul Duval, président Association des résidents de l'Île de Hull (ARIH).**

Existe depuis avril 2002. En est à sa 7e fête de quartier. Compte aussi un journal. Le CRAPO pourrait obtenir une annonce dans le journal automatique avec une contribution. Journal publié à 5 000 copies. Fête nationale dans le centre-ville sera ramenée cette année, grâce à l'ARIH, avec des groupes de la région. Cette année marque le 175e anniversaire de la fête nationale. Il y aura une grande tablée par région et en Outaouais ce sera avec des produits du terroir. C'est pour cet événement que l'ARIH aimerait avoir l'appui du CRAPO. Tout montant est bienvenu. L'ARIH organise aussi une fête le 22 août.

### **11- Mise à jour de l'effectif : Reporté**

### **12- Mise à jour de l'état des dépenses**

Pierre Lebel dépose l'état des dépenses en date du 6 mai.

### **13. Varia**

L'exécutif convient de rejeter la demande de financement à Outaouais en Fête pour cette année.

L'exécutif va se rencontrer au cours des prochains jours pour discuter de la visibilité et du recrutement des membres.

Le VPER du Québec, Jérôme Turcq, souhaite multiplier les liens entre CRAPO et l'AFPC-Québec sur différents sujets, dont C-10. Une rencontre a été suggérée entre des représentants du CRAPO et le Conseil régional du Québec le 22 ou le 29 mai. Un budget de quelque 1 300\$ est à prévoir pour envoyer Daniel Charron et Francine Stuart à cette réunion. C'est aussi une excellente occasion pour explorer comment s'affilier avec l'AFPC Québec.

Il est proposé par Francine Stuart, appuyée par François Zarraga, d'adopter un budget d'environ 1 300\$ pour cette rencontre. Adopté.

Création d'un comité fierté dans l'Outaouais québécois. François Zarraga demande l'appui du CRAPO. On propose de mettre une annonce sur le site web régional pour voir qui pourrait en faire partie. Échéance 17 juin.

Lors de l'assemblée générale du 20 mai, on va inviter le président de l'association des policiers comme invité pour parler des négos en cours et de l'appui qu'on peut donner.

L'ordre du jour étant épuisé, la réunion est levée.

## **Rapport de Jacques Marengère, délégué du CRAPO au congrès à Vancouver**

Du 25 avril au 2 mai 2009.

Conseil Régional d'Action Politique de l'Outaouais

### **Pour le dimanche 26 avril 2009.**

J'ai participé aux caucus :

Du GLBT concernant les résolutions du groupe et fais part du problème rencontré dans mon bureau au sujet des affiches sur « l'homosexualité n'a pas de frontière » et ma plainte de discrimination aux droits de la personne parce que mes affiches ont dérangé des personnes et je dois tenir hors de vue. La gestion ne veut pas aller plus loin dans la démarche et ne veut pas faire par écrit. Parce que si je dois enlever mes affiches ce sera une plainte d'harcèlement. La Cour a reconnu le droit au mariage du même sexe. Il me reste à recevoir le document électronique des nouveaux élus co-président pour la RCN.

Des conseils de régionaux et leurs enjeux. Présidé par Maria Fitzpatrick concernant la résolution sur l'augmentation du financement des activités régionales et la motion a été rejetée par le parquet au congrès. Le budget principal triennal de 2010 à 2012 a été adopté à la ligne et inclut déjà un financement pour l'action politique au montant de 1 655 000\$ de manière récurrente.

Pour les activités régionales la somme prévu est de 1,700,000\$ récurrent sur 3 ans adopté dans le budget principal.

Le congrès n'a pu commencer comme prévu le lundi 27 avril pour cause d'inondation à l'intérieur de la salle sur les équipements de traduction et autres par conséquence manque de temps pour nettoyer et remplacer le matériel pour un service en 3 langues : français, anglais et inuktitut. J'ai pu faire découvrir le quartier chinois et j'ai eu aussi l'occasion de serrer la main de la future ministre NPD de la province de Colombie-Britannique et me faire prendre en photo avec elle.

Le congrès pour la 3e fois que j'y participe m'a surpris sur le nombre de résolutions prioritaires passées sur le plancher, des statuts, des finances, du général et des négociations collectives. Plusieurs délégués ont insisté pour faire avancer leur résolution mais quand même on paie des gens pendant une semaine au mois de février pour un job et ont les critique ensuite.

Total de résolutions examinées : 26 un record: 3 ont été renvoyés, 19 ont été acceptés, 2 ont été refusées, 1 a été déposée, 1 est morte au feuilleton.

Certaines résolutions ont suscité des débats, dont une où il y avait presque 32 personnes qui attendaient de prendre la parole, chose qui ne devrait pas exister parce qu'une délégué a exprimé que le congrès coûte 2,100\$ de l'heure. On est ici pour voter.

Nous devons avoir des panélistes pour nous parler de ce qui se passe dans le monde syndical mais faute de temps et à cause du dégât d'eau lundi le 27 avril a fait que les membres de la gestion a adopté un agenda raccourci.

Pour ce qui est de faire avancer ou présenter une motion d'urgence concernant le bilinguisme au sein du syndicat, c'est est un sujet mort dans l'âme avec ma demande de vérification auprès du commissariat des langues officielles du Canada qui ma répondu par lettre que les syndicast ne sont pas des institutions fédérales touchés par la Loi sur les langues officielles. Par contre l'AFPC doit dispenser des services aux membres dans la langue officielle de leur choix à l'article 29 paragraphes (5) des statuts.

### **Journée du 28 avril 2009.**

## **Les droits de la personne : un élément indissociable de sécurité, selon Louise Arbour**

**Qui a faite une excellente présentation sur les Droit de la personne**

**Défilé du Jour national de deuil,**

Participer et écouter les allocutions sur les accidents au travail et par les accidents de la route.

**28 avril 2009**

## **Le congrès 2009 démarre... avec un jour de retard**

### **Débats au congrès**

**Budget de l'AFPC :** Suite à une recommandation unanime du Comité des finances, le Congrès a adopté un budget triennal équilibré pour la période 2010-2012. Le budget ne prévoit pas d'augmentation des cotisations syndicales. Toutefois, pendant le congrès, on étudiera une variété de résolutions, dont certaines pourraient entraîner des dépenses qui ne sont pas prévues au budget.

### **Résolutions sur les Statuts**

**La résolution CS-86 a été adoptée.** Le paragraphe b) de l'article 5 des Statuts (Droits des membres) est modifié pour inclure la situation familiale, la classe sociale et économique et l'identité sexuelle dans la définition de discrimination.

**Bonne concernant l'homophobie**

**La résolution CS-97 a été adoptée.** Les sections locales à charte directe auront désormais une certaine souplesse en matière de présentation de rapports financiers à la présidence nationale tout en conservant la responsabilité pour la vérification de leurs rapports. **Problème de gérance**

**La résolution CS-98 a été adoptée.** Les conseils de région seront désormais tenus de présenter un état financier annuel à la présidence nationale, **pour plus de transparence**

**29 avril 2009**

## Pensez public : l'AFPC renouvelle son engagement

**Réglementer** : Nous ferons campagne contre la déréglementation et pour une réglementation rigoureuse qui place les gens et l'intérêt public au premier rang – avant les grandes sociétés et le profit.

**Résorber** : Nous ferons campagne pour des services publics qui visent à résorber la pauvreté et les inégalités et à favoriser l'égalité pour tous.

**Réinvestir** : Nous ferons campagne pour que des fonds publics soient investis dans l'infrastructure sociale, comme les services de garde et les soins de santé. Nous ferons campagne pour que les infrastructures et services publics demeurent dans le giron public en faisant pression sur le gouvernement pour qu'il investisse les fonds requis. Nous ferons campagne contre le financement par l'État de partenariats public-privé et d'autres formes de privatisation, qui sont plus coûteux et qui ne fonctionnent pas. Nous ferons également campagne pour que les femmes et d'autres groupes d'équité tirent parti des emplois créés en vue de reconstruire notre infrastructure, tant matérielle que sociale.

**Respecter** : Nous ferons campagne pour des services publics qui respectent et intègrent les opinions diversifiées des Canadiennes et des Canadiens, de même que pour des investissements publics permettant aux décideurs d'être réceptifs à ces opinions. Nous ferons campagne en faveur de services publics qui resserrent les liens entre les collectivités. Nous ferons campagne pour le respect des droits de la personne et des droits des travailleuses et travailleurs, y compris le droit à la libre négociation collective.

### Lancement des capsules vidéo Pensez public

Les personnes qui assistent au congrès de l'AFPC ont vu la première des cinq capsules vidéo **Pensez public** qui seront lancées cette semaine. *Bonne approche du public par la réalité de nos actions qui passent toujours inaperçues.*

### Débats au congrès

**Résolution CS-26A** qui porte sur le financement intégral de la participation aux congrès des régions : La recommandation d'adoption du Comité n'a pas reçu le soutien nécessaire et a donc été rejetée. Une majorité des deux tiers des voix exprimées est nécessaire pour modifier les Statuts de l'AFPC. *Importante pour la RCN mais jugée trop cher par une augmentation*

La **résolution CS-71** (a été renvoyée) au Comité aux fins d'évaluation des coûts. Cette résolution demande que la prestation de grève *passe de 50 \$ à 75 \$ par jour. Pour 2012.*

La **résolution CS-91** a été adoptée. La représentation au congrès de l'AFPC sera désormais déterminée en fonction de l'effectif au cours de n'importe quel des douze mois précédant le congrès. Cette résolution entraînera une augmentation des cotisations syndicales de 0,0002 %.

*Et un apport du nombre de délégué permis d'envoyer au congrès aussi*

La recommandation du Comité d'adopter la **résolution CS-21**, qui porte sur la reconnaissance des comités santé-sécurité dans les Statuts de l'AFPC et sur le financement de ces comités, a **été rejetée**. Jugée trop cher en termes de sous par membre par mois et sur 3 ans

### Résolutions générales

La **résolution GEN-92A** (a été renvoyée) au Comité aux fins d'évaluation des coûts. Cette résolution demande que le syndicat lance une campagne de lobbying pour s'opposer à la privatisation des laboratoires fédéraux et pour faire connaître la nécessité et l'importance de la recherche scientifique effectuée dans le secteur public.

### Résolutions sur la négociation collective

La **résolution NEG033** a été adoptée. L'AFPC négociera avec l'employeur pour obtenir que les membres continuent de recevoir leur paie lorsqu'ils sont en congé non payé pour affaires syndicales et que l'employeur facture directement l'AFPC pour ces congés. Excellent

La **résolution NEG058** a été adoptée. L'AFPC tentera de conclure une entente avec le Conseil national mixte pour rétablir les Conférences du Nord et d'obtenir les ressources nécessaires pour permettre une représentation directe et raisonnable des membres. Cette résolution entraînera une augmentation des cotisations syndicales de 0,0002 %.

La **résolution NEG045A** (a été renvoyée) au Comité aux fins d'évaluation des coûts.

La **résolution NEG076** a été adoptée. L'AFPC fera des recherches sur la vie privée au travail afin d'élaborer des dispositions contractuelles modèles offrant aux employés des garanties en matière de vie privée.

La **résolution NEG079** a été adoptée. L'AFPC s'efforcera de sensibiliser davantage les employeurs concernant l'obligation d'adaptation, offrira de la formation aux membres à ce sujet et fera de la mobilisation et du lobbying sur le sujet. Cette résolution entraînera une augmentation des cotisations syndicales de 0,0009 %.

La **résolution NEG042A** a été adoptée. L'AFPC demandera au Conseil du Trésor de modifier la Politique sur l'emploi pour une période déterminée de manière qu'elle soit juste envers les femmes enceintes.

30 avril 2009

## John Gordon réélu président de l'AFPC

Avec une course à 2 et son adversaire a récolté 177 votes. Est-ce un message que son leadership est remis en question ou son règne terminera en 2012. Pour Patty Ducharme ou Jérôme Turcq.

## Réélection de Patty Ducharme comme VPEN

Avec une course à 3 Patty Ducharme c'est vue reconduire pour un 2ième mandat.

## Jérôme Turcq élu VPEN suppléant

Jérôme Turcq, vice-président exécutif régional pour le Québec, a été élu vice-président exécutif national suppléant par acclamation. Bras droit de Patty Ducharme en 2012 ou président est la : la question ?

## Libéraux, nous vous avons à l'œil!

Par un pure hasard ou réaliser par le gars des vues le congrès à la chefferie du parti libéral était dans le même édifice que nous.....et en même temps curieux.

## Débats au congrès

### Résolutions sur les Statuts

La résolution **CS-71** a été adoptée. L'indemnité de grève passe de 50 \$ à 75 \$ par jour. Conformément à la résolution adoptée au congrès de 2006, on prélèvera une cotisation spéciale dès que le fonds de grève descendra en deçà de 10 millions de dollars, et ce, jusqu'à ce qu'il atteigne 25 millions.

La résolution **CS-73** a été adoptée. Les membres de l'AFPC qui habitent dans le Nord du pays et qui sont en grève ou mis en lockout toucheront désormais une indemnité de grève quotidienne de 100 \$. L'AFPC reconnaît ainsi que le coût de la vie est très élevé dans cette région et que les possibilités de se trouver un autre emploi sont limitées. Après explication personnelle d'un habitant du nord je trouve cette résolution acceptable

La résolution **CS-92** a été adoptée. Désormais, les huit personnes représentant les groupes d'équité au congrès de l'AFPC seront élues à leur conférence nationale triennale respective.

La résolution **CS-74** a été mise de côté. Cette résolution porte sur l'indemnité de grève pour les membres du Nord, une question déjà traitée par la résolution CS-73.

La résolution **CS-74** a été mise de côté. Cette résolution aurait pour effet de réduire l'indemnité de grève versée aux membres, à l'exception de ceux qui résident dans les trois territoires.

La résolution **CS-95** a été adoptée. Il n'est désormais plus obligatoire qu'un tribunal d'appel soit tripartite, pour autant que sa présidence soit assurée par une personne indépendante acceptée par les deux parties ou, à défaut d'un accord mutuel, nommée par une organisation syndicale appropriée.

La résolution **CS-04** a été adoptée. Les membres cotisants qui sont reconnus par leur convention collective seront considérés aux fins du calcul du nombre de membres des SLCD délégués au congrès de l'AFPC. Cette résolution entraînera une augmentation des cotisations syndicales de 0,0002 %.

Les résolutions **CS-81A** et **CS-03A** ont été adoptées. Les membres non cotisants en congé non payé - par exemple en congé d'invalidité, de maternité, parental, pour soigner un membre de la famille, pour obligations familiales ou

pour blessure au travail ou encore en raison d'une mise en disponibilité - et qui n'ont pas d'autres possibilités d'emploi seront désormais considérés comme membres pendant 30 mois. Les membres à l'emploi du Congrès du travail du Canada ou d'une fédération du travail qui continuent de payer leurs cotisations conserveront leur titre de membre. Au lieu de 24 mois comme précédent

La résolution **CS-82** a été adoptée. Un nouveau règlement a été élaboré pour définir les droits et les responsabilités des membres non cotisants en vertu des Statuts de l'AFPC. Le règlement clarifie ce qu'un membre en congé ou mis en disponibilité doit faire pour conserver son titre de membre.

La résolution **CS-87** a été adoptée. La charge de VPR-pays étrangers, est éliminée.

1<sup>er</sup> mai 2009

## Faites-vous les champions des services publics de qualité

Pensez public. Voilà le message qu'a lancé le président Gordon aux membres de l'AFPC dans son message à la fin du congrès 2009.

« Le congrès est fini, a-t-il dit. Mais le thème, *Traçons la voie pour des services publics de qualité, perdue*. Passons à l'action. Bâtissons un monde meilleur. »

« Dans son allocution, Louise Arbour nous a invités à adopter une vision holistique des droits de la personne, ce qui favoriserait la création d'un monde juste, sécuritaire et progressiste pour le bien de tous et toutes. Pour atteindre cet objectif vital, nous devons élargir notre réseau d'alliés et former davantage de coalitions. »

### Résolutions générales

La résolution **GEN092A** a été adoptée. L'AFPC mettra sur pied une campagne de pressions pour s'opposer à la privatisation des laboratoires fédéraux et sensibiliser la population canadienne à l'importance de la recherche scientifique effectuée par le secteur public. Cette résolution entraînera une augmentation des cotisations syndicales de 0,0016 %.

La résolution **GEN078** a été adoptée. L'AFPC continuera de faire du lobbying, à l'échelle régionale et nationale, pour qu'on accorde à Pêches et Océans Canada les crédits budgétaires essentiels à son fonctionnement. Cette résolution entraînera une augmentation des cotisations syndicales de 0,0013 %. Pour cette résolution concernant la qualité de l'alimentation par rapport à ce qui se passe au Mexique.